



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/44/535/Add.1  
26 septembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session  
Point 129 de l'ordre du jour

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 26 septembre 1989, adressée au Président  
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 19 septembre 1989 (A/44/535), j'ai l'honneur de vous informer que El Salvador a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du seuil visé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ de CUELLAR